



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

escrime

Question écrite n° 58615

## Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur le point d'étape de l'organisation des championnats du monde d'escrime qui se dérouleront à Paris du 4 au 13 novembre 2010. Une incertitude demeure notamment sur le lieu des deux premiers jours consacrés aux éliminatoires, les 4 et 5 novembre. L'épreuve se déroulera normalement dans l'enceinte prestigieuse du Grand-Palais. Si les épreuves éliminatoires se déroulaient aussi aux Grand-Palais, il serait nécessaire de réduire le nombre de places pour les spectateurs de 6 000 à 4 800 en raison des pistes supplémentaires nécessaires pour les qualifications. Cela ne serait pas sans conséquences sur les recettes de la billetterie et l'équilibre général du budget prévu pour cette manifestation. Le budget prévisionnel minimal se situe entre 2,7 et 3 millions d'euros alors que les organisateurs prévoient un niveau supérieur, autour de 5 millions d'euros. Il lui rappelle l'importance de la Fédération française d'escrime qui a obtenu, depuis la reprise des Jeux olympiques modernes, le plus grand nombre de médailles pour la France. Il souligne l'impérative nécessité de réussir parfaitement l'organisation de ces championnats du monde.

## Texte de la réponse

Les championnats du monde d'escrime organisés en France du jeudi 4 au samedi 13 novembre 2010 se dérouleront sur deux sites. Les phases éliminatoires du jeudi 4 et du vendredi 5 novembre se tiendront au stade Carpentier alors que les 8 jours de finales du samedi 6 au samedi 13 novembre se dérouleront au Grand Palais. En raison d'un nombre moindre de pistes au Grand Palais (8 pistes valides au lieu de 16), d'un temps de montage plus important et d'une volonté de libérer des espaces, le comité d'organisation a choisi de délocaliser les phases éliminatoires au stade Carpentier. L'estimation de la billetterie du dernier budget prévisionnel prend en compte cette formule de compétition et s'élève à 500 KEUR pour un budget de 4 MEUR. Des ajustements budgétaires interviendront certainement. Organiser un grand événement sportif dans un lieu culturel prestigieux constitue un défi important et le secrétariat d'État aux sports, très attaché à la bonne réussite de cette manifestation, suit avec attention ce dossier et le finance en partie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58615

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 septembre 2009, page 8724

**Réponse publiée le** : 27 octobre 2009, page 10285